



BARÈME D'HONORAIRES TTC

(Valable du 01/01/2022 au 01/02/2023)

HONORAIRES DE TRANSACTIONS MAXIMUMS, TRANCHE NON CUMULATIVES :

Prix Net Vendeur (en €)	Honoraires TTC
De 0 € à 100 000 €	10 %
De 100 001 € à 300 000 €	6 %
De 300 001 € à 600 000 €	5,5 %
De 600 001 € à 2 000 000 €	5 %
Au-delà de 2 000 000 €	4 %

Forfait stationnement :

2 500 € TTC